



OBLIGATIONS :

D.88-1056 du 14/11/1988, précisant l'obligation de formation pour chaque travailleur exerçant dans un environnement électrique hors ou sous tension.

Arrêté du 17/01/1989 fixe le contenu de la formation selon l'UTE C-18 510 et 530.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉ-REQUIS :

Personnel électricien amené à réaliser ou diriger des travaux, interventions ou consignations sur Basse Tension et/ou Haute Tension.

OBJECTIFS :

- Connaître et évaluer les risques,
- Savoir se protéger et protéger les autres,
- Etre capable d'effectuer des interventions, consignations en respectant le mode opératoire.

CONTENU :

✚ Contexte réglementaire

- ✎ Le cadre réglementaire,
- ✎ Obligations et responsabilités de chacun.

✚ Rappel sur la notion d'électricité

✚ Le risque électrique

- ✎ Différents types de risques,
- ✎ Statistiques,
- ✎ Mécanisme des électrisations et électrocutions.

✚ Les moyens de prévention

- ✎ La normalisation,
- ✎ Publication UTE C18 510,
- ✎ Moyens de protection :
 - ✓ Contacts directs,
 - ✓ Contacts indirects,
 - ✓ Brûlures.
- ✎ Prescriptions au personnel,
- ✎ La consignation.

✚ Les interventions et l'environnement

- ✎ Différentes zones,
- ✎ Spécificités du milieu BTP :
 - ✓ Rôle du chargé d'intervention,
 - ✓ Dispositions particulières,
 - ✓ Interventions de dépannage,
 - ✓ Interventions spéciales.
- ✎ Intervention au voisinage de conduite isolée ou non.

✚ Travaux en BTA, BTB, HT

- ✎ La consignation et le rôle de chacun :
 - ✓ Le chef d'entreprise ou délégataire,
 - ✓ Le chargé de consignation,
 - ✓ Le chargé de travaux,
 - ✓ L'exécutant,

- ✓ Le surveillant de sécurité,
- ✓ Les cas particuliers (en fonction de l'entreprise),
- ✓ Les différents systèmes de consignation.

✚ Appareillage électrique basse tension et haute tension

- ✎ Protection contre la surintensité,
- ✎ Moyens de commande et sectionnement,
- ✎ Résistance et mesures des prises de terre.

✚ Moyens de protection individuelle et collective

- ✎ Enceintes confinées.

✚ Manœuvres, mesurages, essais, vérifications

✚ Outillage

- ✎ Electrique,
- ✎ Echelle, échafaudage, escabeau...
- ✎ Petit outillage et moyens de levage.

✚ Le secours

- ✎ Notions de secourisme,
- ✎ Incendie d'origine électrique.

Habilitation du personnel	Travaux		Interventions du domaine BT
	Hors tension	Sous tension	
Exécutant électricien	B1 ou H1	B1T ou H1T	BR
Chargé d'intervention	⊘	⊘	
Chargé de travaux	B2 ou H2	B2T ou H2T	⊘
Chargé de consignation	BC ou HC	⊘	BC

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Avec de nombreux supports (vidéo, documents, armoires électriques, outillage...) l'animateur, technicien expérimenté, amène les candidats par des cas concrets à trouver des solutions face à des situations variées. Une demie journée au moins est consacrée à la pratique et sert à valider les différents sujets développés en salle.

LE + DE FØ-SEC-CH :

Le centre de formation est équipé d'armoire électrique hors et sous tension. Un titre d'habilitation ainsi que les domaines habilitables vous seront fournis.



Formation validée à partir de 5 personnes en inter entreprises

REMARQUES :

- Pour la Haute Tension, une demie journée supplémentaire doit être rajoutée.
- A l'issue de la formation, l'employeur doit remettre le titre d'habilitation.
- Un recyclage doit être réalisé avant 3 ans.

2 jours

Pour tous renseignements,
Inscriptions, formations intra
ou formations sur mesure :

FØ-SEC-CH S.A.R.L.
79, Route de Germignan – 33160 SAINT AUBIN DE MEDOC
Tél. : 05.56.08.49.87 - Fax : 05.56.08.55.53
Courriel : fosecch@gmail.com